

Mots de bienvenue

Mot du président

C'est avec fierté que nous avons complété cette première année d'existence comme organisme représentant tous les bassins versants de la Côte-du-Sud. Au cours de cette période, nous avons mis les efforts nécessaires pour déposer au MDDEP le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Boyer et un premier portrait de l'ensemble de notre nouveau territoire. Avec les outils de communication que nous avons développés, nous transmettons et diffusons les nouvelles et les informations pour favoriser une prise de conscience des enjeux reliés à l'eau et ses habitats, tout en favorisant la

concertation des acteurs de l'eau.

Bien sûr, il nous reste à développer une mobilisation plus importante autour de ces enjeux, mais la table est déjà mise pour 2011-2012. Avec notre slogan « *L'eau... la connaître, l'apprécier, la protéger* », notre message est on ne peut plus clair. Il revient à chacun de nous de participer à la protection de l'eau et des habitats aquatiques, et c'est ce à quoi nous invitons l'ensemble de la population.

Jean Lemieux, président

Mot du directeur

2010 aura été une année déterminante! La mise en place de notre nouvel OBV et d'une équipe formée d'employés et de bénévoles a demandé une bonne part de détermination! Tout en complétant des projets de longue date, il a fallu développer une nouvelle structure, une nouvelle image pour inonder notre nouvelle zone de messages constructifs, et rallier de nouveaux alliés en vue d'éventuels projets.

L'OBV de la Côte-du-Sud entreprend donc cette nouvelle année la tête haute. Nous avons développé une cohésion entre nos membres et l'équipe, en informant les acteurs de l'eau sur les enjeux, pour réussir à mettre en œuvre une mobilisation autour de projets dès cette année!

Eau plaisir de réussir à vous aider à faire votre part avec nous, pour mieux connaître cette si précieuse ressource qu'est l'eau, à mieux en apprécier sa valeur et à la protéger ensemble!

François Lajoie, directeur général

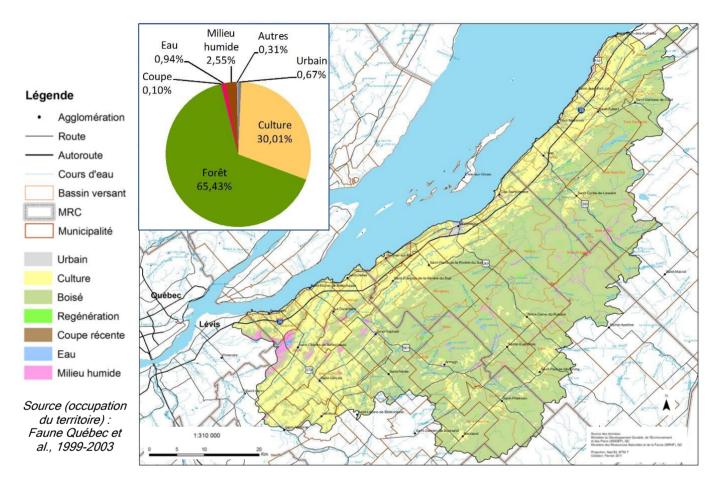
Les membres de l'OBV de la Côte-du-Sud... Qui sont-ils ?

Les membres du conseil d'administration: Gilles Breton, André Clavet, Michel Castonguay (secteur municipal), Marcel Labbé, Bruno Nicole, Rachel Thériault, Jean-Claude-Marcoux (secteur économique), Jean Lemieux, Louis-Mathieu Fréchette, Mireille Forget, Carole Beauregard et Clermont Bélanger (secteur communautaire).

Les personnes ressources: Simon Castonguay (MAMROT), André Morin (MAPAQ), Pascal Sarrazin (MDDEP), Maggy Rousseau (MSSS), Pierre-Michel Vallée (MTQ); Gaétan Patry (MRC de Bellechasse), Daniel Racine (MRC de Montmagny), Katerine Montcalm (UPA Côte-du-Sud) et Pierre Bouffard (UPA Lévis-Bellechasse).

Du côte de l'obu...

Occupation du territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud



Le territoire de l'OBV (organisme des bassins versants) de la Côte-du-Sud s'étend sur plus de 2 800 km² (de Lévis à Saint-Roch-des-Aulnaies), regroupant les bassins versants des rivières du Sud, Boyer et aussi des rivières Ferrée, Trois-Saumons, Tortue, des Mères et plusieurs cours d'eau se déversant directement dans le fleuve St-Laurent.

Cartes d'identité

L'OBV a produit 24 cartes d'identité présentant les différents bassins et sous-bassins du territoire, dans le but de le rendre plus « humain ». Venez les découvrir !

www.obvcotedusud.org/portrait.html

Dans quel bassin ou sous-bassin habitez-vous?



Dépôt du portrait préliminaire du territoire de l'OBV

L'OBV (organisme des bassins versants) de la Côte-du-Sud est fier de vous annoncer le dépôt de son portrait préliminaire du territoire au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le 31 mars dernier. Première étape dans l'élaboration du plan directeur de l'eau, celle-ci doit cependant être complétée par une approche plus sensitive, à savoir les perceptions de chacun!



Dépôt du Plan directeur de l'eau (PDE) de la Boyer

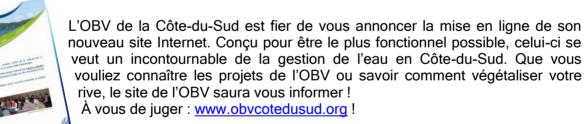
Le PDE de la Boyer, déposé le 31 mars au MDDEP, vient couronner tous les efforts effectués (et en cours!) dans le bassin versant de la Boyer depuis 1995. Les actions, élaborées en concertation, s'articulent autour de 6 axes:

la restauration et protection des lacs, le programme d'activités de sensibilisation des jeunes « Eau et biodiversité », le développement du parc riverain de la Boyer (un levier économique, social et environnemental), la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole, l'acquisition de données sur la qualité de l'eau de surface et souterraine et des écosystèmes, et l'environnement en agriculture. Des ententes de bassin seront signées avec les acteurs qui s'engagent à réaliser une des actions.

Le saviez-vous?

Le **Plan directeur de l'eau**, communément appelé PDE, est un processus de concertation de tous les acteurs d'un même territoire (les bassins versants) autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE vise à cerner les problématiques, comprendre les enjeux et mobiliser les ressources autour d'actions réfléchies. Vous l'aurez compris, un PDE est bien plus qu'un document, c'est une démarche en constante évolution !

Site Internet et médias sociaux



La page Facebook de l'OBV vient compléter le site Internet. C'est en effet par ce biais que l'OBV transmet les nouvelles du territoire (disponible aussi sur notre site web).

Projet Aller/Retour

Notre responsable du PDE et des communications, Audrey de Bonneville, a la chance de participer au programme « <u>Aller/Retour</u> », coordonné par le ROBVQ. Ce projet vise à rapporter des outils pour une meilleure implication des citoyens en matière de gestion de l'eau tout en promouvant à l'international la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec, ainsi que les belles initiatives des OBV québécois. C'est vers le Costa Rica et le Nicaragua qu'Audrey s'envolera en juin. Les résultats du projet permettront d'enrichir la boîte à outils sur les consultations publiques dans le cadre du PDE, qui a été réalisée suite au programme Aller/Retour de l'année passée (mission au Brésil).



Nouveauter!

Projet collectif de gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière **Ferrée**

Un projet d'envergure est en train de se mettre en place dans le bassin versant de la rivière Ferrée*. Coordonné par l'OBV de la Côte-du-Sud, celui-ci répond aux préoccupations du milieu, à savoir l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Ferrée.

« Le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée » a pour but de garantir à tous l'approvisionnement d'une eau de qualité, ainsi que de protéger son utilisation à des fins récréatives. C'est grâce au programme Prime-Vert, du MAPAQ (ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec), que le rêve est devenu réalité.



Une nouvelle coordonnatrice

Pour coordonner l'ensemble des actions, l'OBV de la Côte-du-Sud a embauché Marie-Eve Giroux. Cette future agronome est à rencontrer les différents partenaires, avant de rencontrer les producteurs agricoles au cours de l'été. Ces rencontres visent à identifier les besoins des agriculteurs, pour améliorer la qualité de l'eau. Avec les agronomes et les intervenants du milieu, la coordonnatrice va développer des projets, préparer les demandes de financement, et faciliter leur réalisation. C'est la contribution de tous qui déterminera la réussite de ce projet et son renouvellement dans les années à venir.

Un projet mobilisateur

C'est un portrait de la qualité de l'eau de la rivière, en 2009, qui a commencé à mobiliser le milieu. Les analyses démontraient une qualité plutôt mauvaise, compromettant ainsi la plupart des usages. C'est suite à ces préoccupations que des

rencontres entre citoyens ont eu lieu, et ont débouché sur la création du comité de la rivière Ferrée. « Redonner à la communauté une rivière en santé » constitue leur leitmotiv!

Le comité regroupe des citoyens, des producteurs agricoles, les maires des municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies, la Seigneurie des Aulnaies, la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, la MRC de l'Islet, et l'OBV de la Côte-du-Sud. Les bureaux locaux du MDDEP et du MAPAQ, le club conseil Optisol de Montmagny et le Groupe conseil agricole Côte-du-Sud apportent également leur appui et leur collaboration au projet.

* Le bassin versant de la rivière Ferrée comprend six municipalités (Sainte-Louise, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert, Saint-Damase et Sainte-Anne-de-la-Pocatière).

Fouille-roche gris

Le fouille-roche gris est une espèce menacée, très sensible à la pollution. L'objectif du projet « protéger et conserver l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière du Sud» est de sensibiliser les riverains et le grand public, tout en vérifiant la présence de ce poisson dans la rivière du Sud. Il s'agit également d'acquérir de nouvelles connaissances sur la qualité de l'eau et l'habitat du fouille-roche gris. Nous avons reçu une réponse positive du programme Faune en danger de la Fondation de la faune du Québec. Nous attendons avec impatience la réponse du programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.

Crédit photo : Blaise Barrette, 2011 ; Réseau des observateurs sous-marins

Santé des lacs



Les 10 associations de lac dont s'occupe présentement l'OBV sont : le lac St-Charles, le lac Vert, le lac-aux-Canards, le lac Beaumont et le lac Crève-Faim (MRC de Bellechasse), le lac des Plaines, le lac Bringé, le lac Trois-Saumons, le lac Isidore et le lac d'Apic (MRC de L'Islet). Nouvellement mis en place, l'OBV du Fleuve Saint-Jean prend la relève des lacs sur son territoire dès le printemps 2011 : le lac Jally (MRC de Montmagny) et le lac Fontaine-Claire (MRC de L'Islet).

Ça plante autour des lacs et le long des cours d'eau!

C'est grâce à l'Opération Bleu-Vert, qui vise à protéger les plans d'eau et prévenir l'apparition de cyanobactéries, que la distribution d'arbres gratuits est rendue possible. Ce programme est financé par le gouvernement du Québec et est coordonné par le Regroupement des organismes de

bassins versants du Québec (ROBVQ).

Ce sont plus de 4 700 arbres qui ont été distribués gratuitement à la fin mai sur le territoire de l'OBV, principalement aux associations de lac. La revégétalisation des bandes riveraines se poursuit autour des lacs et le long des cours d'eau!

En plus du ROBVQ, c'est aussi grâce au MAPAQ (ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec) qu'il a été possible de donner gratuitement ces arbres, tous produits par le MRNF.

Quelques 2 375 arbustes ont également été commandés par des riverains, pour renaturaliser leurs berges. Certaines municipalités participent même financièrement à l'achat des arbustes.

Portrait des lacs et conférences

L'OBV, dans le cadre de son programme « Santé de nos lacs », avait caractérisé les lacs à l'été 2010. Suite à cette caractérisation, les portraits des lacs ont été réalisés. L'OBV tient donc ce printemps des conférences auprès des différentes associations de lacs, afin de leur présenter les résultats de la caractérisation, les résultats du RVSL (voir paragraphe ci-dessous) par rapport à la qualité de l'eau, le stade trophique de leur lac, ainsi que des recommandations pour garder leur lac en santé. Lors de ces conférences, les fiches « aménagement et entretien des propriétés résidentielles » (produites par le ROBVQ) sont offertes aux associations.

Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

En 2011, toutes les associations de lacs ont adhéré au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Certaines commencent dès cette année, comme le Lac Crève-Faim et le lac Beaumont. Ce suivi, réalisé avec le MDDEP, permet d'acquérir des données, afin de pouvoir évaluer le niveau trophique du lac (vieillissement du lac). Les paramètres mesurés lors de l'échantillonnage estival sont la transparence de l'eau, le phosphore, la chlorophylle *a* et le carbone organique dissous.

Qualité de nos rivières

Nos stations d'échantillonnage 2011

Sur le territoire, il existe 4 stations dites « annuelles », c'est-à-dire qui sont échantillonnées à l'année. Il y a une station sur la rivière du Sud (à Montmagny) et trois dans la Boyer (Boyer nord, Boyer sud et Boyer). Ce sont les paramètres bactériologiques et physicochimiques qui sont analysés.

Pour mieux connaître l'état des autres cours d'eau, d'autres rivières sont échantillonnées cette année pour la saison estivale :

- le Bras St-Nicolas (Montmagny)
- la rivière Vincelotte (entre Cap-Saint-Ignace et L'Islet)
- la rivière Tortue (L'Islet)
- la rivière Minguy (Montmagny)

Trousse HACH

Le MDDEP (ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs) nous a prêté pour la saison estivale une trousse HACH. Il s'agit d'une trousse pour réaliser nous-mêmes nos analyses de qualité de l'eau. Différentes stations vont être échantillonnées sur une base régulière cet été, et d'autres stations seront réalisées de manière ponctuelle. Ces résultats nous aideront à déblayer le terrain, pour avoir un premier portrait de la qualité de l'eau. Cela pourra éventuellement déboucher l'année d'après sur un échantillonnage avec le MDDEP (échantillons analysés par le laboratoire du MDDEP).

Benthos - des résultats encourageants !

L'identification des macroinvertébrés benthiques (« bibittes », ou encore Benthos), qui peuplent le fond de la rivière, nous permet de calculer l'indice de Santé du Benthos (ISB)

volontaire, et ainsi d'estimer la qualité du cours d'eau et des milieux aquatiques. Deux stations ont été échantillonnées en 2010 : la Tortue (L'Islet) et la Boyer sud (St-Henri).

En 2010, la qualité du milieu de la rivière Tortue est « très bonne », avec un ISB volontaire de 96 sur 100, et la qualité du milieu de la Boyer sud est « précaire », avec un ISB volontaire de 67 sur 100. Dans l'étude des

macroinvertébrés benthiques, nous savons que certaines espèces sont très tolérantes à la pollution (chironomidae), et que d'autres ne le sont pas du tout (EPT, soit éphéméroptères, plécoptères et trichoptères).

Rivière	Résultat Benthos	% de Chironomidae	% EPT
Rivière Boyer Sud	67 (précaire)	20 %	12 %
Rivière Tortue	96 (très bon)	11 %	58 %

Classes: 0 à 24,3 = *très mauvais*; 24,3 à 48,8 = *mauvais*; 48,8 à 73,2 = *précaire*; 73,3

à 86,7 = bon; 86,8 à 100 = très bon

Les résultats aux 2 stations sont très encourageants ! La Tortue peut difficilement être meilleure et quant à la Boyer, elle s'améliore depuis 2006. Les résultats n'ont jamais été aussi bons, et la catégorie bonne qualité du milieu se rapproche!

Ça bouge dans nos bassins!

Fêtes de la pêche

Les 10. 11 et 12 juin prochains, c'est la fête de la pêche sur sept (7) sites dans le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud! Pour l'occasion, pas besoin de permis de pêche! Des milliers de truites vont être ensemencées, et de nombreuses activités seront offertes.

Les sites de la fête de la pêche : au moulin Ouellet à Cap-St-Ignace (Bras St-Nicolas), au parc St-Nicolas à Montmagny (rivière du Sud et Bras St-Nicolas), au parc municipal à Notre-Dame-du-Rosaire (rivière du Sud), au parc riverain de la Boyer à St-Charles-de-Bellechasse (rivière Boyer), au parc régional des Appalaches à Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (rivière de la Loutre).

au parc Olivier Tremblay à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (rivière Morigeau) et à St-Paul-de-Montminy (bassin de l'ancienne prise d'eau, route 283).



Une ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux) est un lieu d'importance internationale pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité.

L'équipe de l'OBV, en collaboration avec Benoît Gendron (MRC de Montmagny), a participé cet hiver à l'élaboration du plan de conservation de la ZICO de St-Vallier, avec Nature Québec. Celui-ci est maintenant disponible sur leur site Internet! Bonne découverte!

http://www.natureguebec.gc.ca/zico/plans/planQC105.pdf



Le projet de protection de l'embouchure de la rivière Vincelotte, à Cap-St-Ignace, continue de progresser. Conservation de la Nature (CNC), avec l'aide de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement, vient de revégétaliser une partie du site (journée de plantation le 28 mai). L'OBV a participé à quelques rencontres de travail avec CNC, et est content de voir que ce site à grande valeur écologique de 2,1 hectares sera ouvert au public. (Crédit photo : Conservation de la Nature)

Contact

OBV de la Côte-du-Sud

www.obvcotedusud.org



Suivez-nous sur Facebook

Pour recevoir le bulletin : pde@obvcotedusud.org

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec 🔤 🐷

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère. Merci également à tous nos partenaires.